



Plateformes digitales de commercialisation et distribution de produits régionaux

Module 3 : Vue d'ensemble et solutions pour une logistique optimale

La vente en ligne est un des canaux importants pour les produits régionaux et les circuits courts. Cette série de webinaires propose un tour d'horizon des différents aspects des plateformes de commercialisation et de distribution.

Le module 3 est consacré à la logistique, car elle représente un défi particulier pour la commercialisation de produits locaux, souvent liée à des coûts élevés et à des efforts supplémentaires. Quels sont les défis de la logistique pour les produits régionaux ? Vaut-il la peine de développer sa propre solution ou existe-t-il des prestataires logistiques existants qui conviennent ? Ce webinaire vous donnera un aperçu sur des exemples concrets et des solutions possibles, et vous permettra d'échanger sur le sujet.

Date : Jeudi 12 septembre 2024, 16h00-18h00

Lieu : En ligne via zoom

Responsables : Marc Gilgen, AGRIDEA (marc.gilgen@agridea.ch)
Franziska Hoffet, AGRIDEA (franziska.hoffet@agridea.ch)
Florian Rudaz, AGRIDEA (florian.rudaz@agridea.ch)

No. du cours : 24.317

Objectifs : Les participant-e-s :

- reçoivent un aperçu de différentes solutions logistiques dans la distribution de produits locaux ;
- découvrent les défis et les solutions des exemples présentés ;
- échangent entre eux et peuvent poser des questions sur le sujet.

Public : Acteurs du monde agricole et alimentaire, collaborateur-trice-s des administrations publiques, collaborateur-trice-s d'organisations agricoles et de promotion de produits régionaux, conseiller-ère-s agricoles, producteurs et associations de producteur-trice-s, transformateur-trice-s, porteurs de projets, consultants et autres personnes intéressées.

Remarque : Cours bilingue, chacun s'exprime dans sa propre langue. Ce cours fait partie de la série de webinaires en 2024 sur le thème des plateformes digitales de commercialisation et de distribution.

Jeudi 12 septembre 2024

15h55	Connexion et mise au point technique
16h00	Accueil, introduction <i>Marc Gilgen, Franziska Hoffet, Florian Rudaz, AGRIDEA</i>
16h10	Poste CH : distribution de produits régionaux jusqu'au consommateur-trice final-e <i>Stefano di Renzo, Chef de projet digitalisation et projets de livraison, Poste-CH</i>
16h30	Locco : défis de la livraison de produits directement de la ferme <i>Olivier Gaede, Locco</i>
16h50	3ème exemple B2B et/ou B2C (à confirmer) <i>Intervenant-e à confirmer</i>
17h10	Echanges en groupes <ul style="list-style-type: none">• Expériences et défis pratiques
17h40	Conclusions et suites à donner <i>Marc Gilgen, Franziska Hoffet, Florian Rudaz, AGRIDEA</i>
18h00	Clôture du cours

Les autres modules de la série

24.326 F

Module 4 : Organisations de promotion et labels régionaux

Jeudi 28 novembre 2024, 16h00-18h00

Contenu

- Les organisations de promotion et les labels dans la commercialisation de produits locaux : vue d'ensemble
- Présentation de différents exemples pratiques
- Les labels régionaux font-ils vendre ? Chances et limites
- Échanges et questions-réponses

Inscription

Informations pratiques

Tarif du cours

Forfait conseillères et conseillers ou collaboratrices et collaborateurs de l'OFAG, de centres de recherche et de formation ainsi que d'organismes membres d'AGRIDEA.

- CHF 48.- / webinaire

Autres participant-e-s

- CHF 80.- / webinaire

Tarif de la série (un webinaire gratuit)

Forfait conseillères et conseillers ou collaboratrices et collaborateurs de l'OFAG, de centres de recherche et de formation ainsi que d'organismes membres d'AGRIDEA.

- CHF 144.- pour la série

Autres participants

- CHF 240.- pour la série

Un facture vous sera envoyée après chaque module.

Inscription et délai d'inscription

[24.317 F](mailto:24.317.F)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales d'AGRIDEA. Vous les trouvez sous https://www.agridea.ch/Termes_et_conditions/

Informations

+41 (0)21 619 44 06

cours@agridea.ch

Désinscription

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours.

Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 50.- sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la débite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel).

Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux frais d'inscription.